

Dans ce numéro :

- 2 **CUCI : pièce de théâtre**
Formation : Chacun prend sa place
- 3 **Webinaires**
- 4 **Marche à Lachute**
Conférence à Saint-Eustache
- 5 **Programme PAIR**
Site web : Agir pour bien vieillir
- 6 **Nouvelles de la Chaire de recherche sur la maltraitance**

Voici votre nouveau bulletin de liaison pour contrer la maltraitance et promouvoir la bientraitance. Il se veut un outil complémentaire pour vous informer sur le sujet.

Le 15 juin prochain se tiendra comme à chaque année, la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. En parcourant ce bulletin, vous retrouverez diverses offres d'activités qui se tiendront dans le cadre de cette journée.

Pour cette occasion, vous êtes invités à démontrer votre soutien à la lutte contre la maltraitance en portant le **ruban mauve**, en participant aux activités et en poursuivant vos efforts de sensibilisation auprès de la population.

Chaque action bientraitante envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité peut faire la différence. Demeurons vigilants en tout temps !

Bonne lecture !

Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale lutte contre la maltraitance - Laurentides



Afin de signifier votre solidarité à la lutte contre la maltraitance, voici différentes actions à poser qui peuvent se réaliser dans divers milieux :

- Porter un vêtement ou un accessoire mauve le 15 juin, couleur officielle de la campagne de sensibilisation ;
- Afficher le numéro de la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMAA) 1 888 489-2287 dans des endroits stratégiques ;
- Tenir un kiosque de sensibilisation ;
- Amorcer, au sein de votre milieu de travail, une réflexion sur les différentes stratégies de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance ;
- Offrir de la formation aux membres de votre personnel et/ou aux bénévoles ;
- Connaître les ressources de lutte contre la maltraitance ;
- S'informer sur le sujet : [Abus, maltraitance et bientraitance : CISSS des Laurentides \(gouv.qc.ca\)](https://abus.maltraitance.et.bientraitance.ciasss.laurentides.gouv.qc.ca)

Activités entourant la journée mondiale de lutte contre la maltraitance

Le Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CUCI) organise une tournée de représentations de la pièce de théâtre : « *Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon* » dans les différents territoires des Laurentides. Sur les sept représentations prévues, il en reste trois à venir :

- Le 8 juin 2024 à 13 h 30 au Centre culturel et sportif, Rivière-Rouge
- Le 10 juin 2024 à 19 h 00 à la Polyvalente Lavigne, Lachute
- Le 14 juin 2024 à 13 h 30 au Centre culturel et communautaire, Sainte-Thérèse
- Le 15 juin 2024 à 13 h 30 à la Maison du Citoyen, Saint-Eustache

Pour de plus amples détails : consulter la page du CUCI : [Comités des usagers: CISSS des Laurentides \(gouv.qc.ca\)](https://www.cissss.laurentides.gouv.qc.ca/comites-usagers)

Cette pièce s'adresse à divers publics et vise à briser le silence entourant la maltraitance, et ce, en utilisant une touche humoristique.



Gracieuseté du CUCI des Laurentides

Présentée par le Théâtre La Belle Gang, la pièce est écrite par François Jobin et mise en scène par Marie-Claude Hénault.

La pièce part en tournée dans chacun des réseaux locaux de services (RLS) du CISSS des Laurentides. Consultez le tableau ci-dessous pour connaître la représentation la plus près de chez vous.

Cette pièce a pour objectif de sensibiliser le public aux abus envers les personnes âgées, de rompre le silence entourant leur maltraitance et leur infantilisation, tout en promouvant un plus grand respect à leur égard.

Durée : 90 minutes

Prix : Gratuit

Aucun billet requis. Premier arrivé, premier servi!

05
JUN
10h à 16h

CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY
4 BD DE MONTBÉLIARD,
LORRAINE, QC J6Z 4L1

**FORMATION ATELIER
SUR L'INTIMIDATION
CLIENTÈLE AÎNÉE
CHACUN PREND
SA PLACE**

 Vous travaillez avec la clientèle aînée?
Vous désirez en apprendre plus sur la sensibilisation des aînés face à l'intimidation?
Venez suivre notre formation pour offrir l'atelier Chacun prend sa place à votre clientèle
Vivez l'atelier en présence de personnes aînées dès 13h30


Marie-Eve Archambault


Cassandra Clément

Inscriptions coordination.services@cabsb.org 450-430-5056 poste 223

*****Aux intervenant.es et aux bénévoles œuvrant auprès de la clientèle aînée des Laurentides*****

Le Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp, en collaboration avec les partenaires du comité prévention maltraitance aînés Thérèse-De Blainville, vous invite à une formation afin que vous puissiez ensuite offrir les ateliers de sensibilisation à l'intimidation « Chacun prend sa place » dans vos milieux.

Contenu abordé:

- Démystifier l'intimidation
- Les formes d'intimidation
- Les conséquences
- Les pistes de solution

Date: 5 juin 2024, de 10h à 16h

Lieu: En présence, au Centre culturel Laurent G. Belley, à Lorraine

La formation est gratuite, le matériel et le dîner vous sont également offerts.

Inscription requise à :

Marie-Eve Archambault,
coordination.services@cabsb.org
450 430-5056 poste 223

Webinaires organisés dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance

Personne en situation de vulnérabilité : Outil pour soutenir l'analyse psychosociale

Date : 12 juin 2024 de 12 h à 13 h – Inscription nécessaire

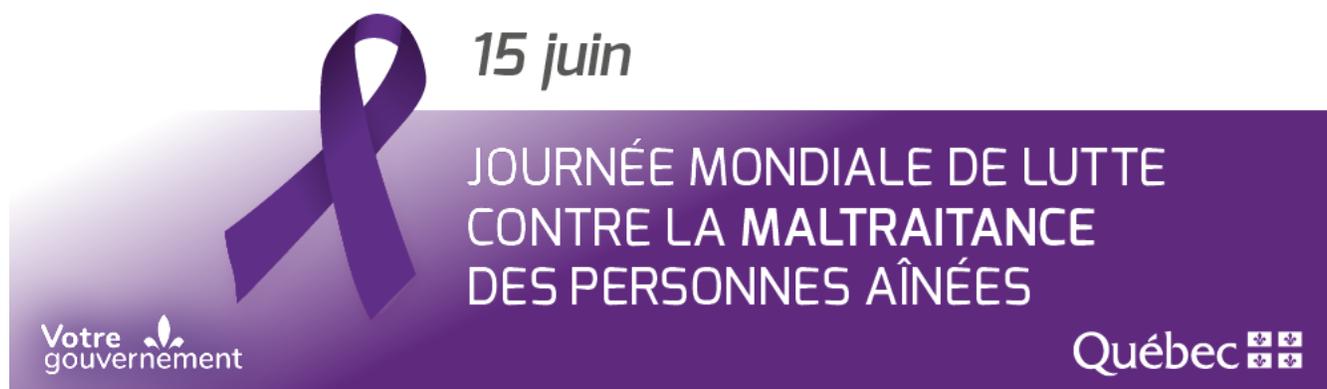
Pour vous inscrire : <https://events.teams.microsoft.com/event/68921ed3-7e1c-462e-8bc4-f53afb23daba@06e1fe28-5f8b-4075-bf6c-ae24be1a7992>

Présentatrices :

Sarita Israel, Coordonnatrice, Domaine d'expertise pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)

Maryse Soulières, Professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal, Chercheure régulière, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS)

Résumé : Le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) offre une conférence sur la vulnérabilité des personnes adultes et âgées intitulée : *Personne en situation de vulnérabilité dans le contexte de la Loi de lutte contre la maltraitance - Un outil multi-composante pour soutenir l'analyse psychosociale de la capacité à demander de l'aide*. **La conférence s'adresse aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et aux intervenants du réseau communautaire.**



La maltraitance en contexte de proche aidance : Qui maltraite?

Date : 14 juin 2024 de 12 h à 13 h - Inscription nécessaire

Pour vous inscrire : <https://events.teams.microsoft.com/event/7020013f-09c3-4f43-a168-9df4b9f754b2@3a5a8744-5935-45f9-9423-b32c3a5de082>

Présentatrice : **Mélanie Couture**, titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

Résumé : En cette semaine de sensibilisation à la maltraitance, la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées souhaite mettre en lumière cette problématique en contexte de proche aidance. Les personnes maltraitantes ne sont pas toujours celles que l'on croit. D'où l'importance de bien comprendre ce type de situation.

Marchons afin de sensibiliser au phénomène de la maltraitance

Vous êtes invités à vous joindre à une marche, **mardi le 11 juin 2024**, afin de démontrer votre soutien aux différentes actions de sensibilisation et de lutte contre la maltraitance.

Rendez-vous dans le stationnement du Médaillon d'Or / Parc Barron (401 rue Thomas), à Lachute.

La marche débutera à 10h, se déroulera sur la rue Principale pour le départ et dans les petites rues par la suite.

Prévoir votre arrivée pour 9 h 30. L'activité est gratuite.

Voilà une belle occasion de rencontrer nos personnes âgées et d'échanger avec elles!

Merci au club de Marche Argenteuil de contribuer à la lutte contre la maltraitance et promouvoir la bientraitance !



Présentation sur la bientraitance

Le comité de lutte contre la maltraitance de la MRC Deux-Montagnes et de Mirabel sud vous invite à une présentation « Comment favoriser les comportements de bientraitance envers les personnes âgées »,

Cette présentation sur la bientraitance, comprenant des mises en scène et des interactions est offerte gratuitement et ouverte à tous.

Judi le 13 juin 2024

14 h 00 à 15 h30

**À la Maison du Citoyen
184 rue Saint-Eustache, Saint-Eustache**

Pour vous inscrire, communiquer par courriel à :
chantal@fadoqlaurentides.org

Ou par téléphone au : 819 429 5858 poste 226

Places limitées,



La bientraitance s'applique à tous les contextes et milieux de vie.

Elle peut prévenir l'apparition de la maltraitance par la promotion d'attitudes et de comportements positifs, respectueux des souhaits et des préférences de la personne.

Elle n'est ni le contraire ni l'absence de la maltraitance.

Programme PAIR

Le programme Pair est offert dans certaines municipalités de la région des Laurentides. Il permet aux aînés de recevoir un appel automatisé sur une base quotidienne, contribuant ainsi au maintien de l'autonomie.

Pour en connaître davantage sur le programme Pair consulter le site web : programmepair.ca

Plus spécifiquement dans les Laurentides :

- La MRC D'Argenteuil offre le service à toute personne vieillissante ou en perte d'autonomie qui réside dans l'une des municipalités locales de la MRC d'Argenteuil. Il est possible de s'inscrire dès maintenant: www.argenteuil.qc.ca/pair ou 450 562-2474.
- Les villes de Rosemère, Sainte-Thérèse, Lorraine et Boisbriand offrent le programme aux personnes de 50 ans et plus, vivant seuls ou avec une personne en perte d'autonomie ainsi qu'à toute personne handicapée vivant seule. Pour s'inscrire, il suffit de contacter la Régie de police intermunicipale Thérèse-De Blainville au 450 435-2421, poste 3500.
- Les citoyens aînés de la ville de Blainville peuvent bénéficier du programme Pair. Pour s'abonner, il faut contacter le Service de police au 450 434-5300.
- Le service de Police de la ville de Terrebonne assure le service du programme PAIR pour les municipalités de Sainte-Anne-des-Plaines et de Bois-des-Filion (ainsi que Terrebonne - région de Lanaudière). Pour vous inscrire, [programme d'aide individuelle pour les retraités \(PAIR\) - Ville de Terrebonne](#). Pour des informations complémentaires, contacter le service de Police de Terrebonne au 450 471-8265 poste 1129 ou 1261.
- Pour la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, le service est offert aux citoyens en contactant l'organisme Prévoyance envers les aînés des Laurentides. Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire : info@prevoyanceaines.org ou 1 844 551-6032

Un nouveau site web « [Agir pour bien vieillir](#) » ?

Un site qui s'adresse aux personnes aînées ainsi qu'aux personnes proches aidantes qui les accompagnent. Il regorge d'informations qui sont regroupées en quatre sections pour faciliter la recherche.

- 1- Planifier et prévenir
- 2- Repérer une détérioration
- 3- Réfléchir à l'urgence d'agir
- 4- Préparer vos rendez-vous

N'hésitez pas à consulter le site, une ressource qui favorise le pouvoir d'agir de la personne aînée et ses proches sur leur santé !

Source : agirpourbienvieillir.com

Nouvelles de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées

Dans la parution du bulletin en mars dernier, nous vous avons diffusé les trois premiers balados produits par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées.

Nous vous invitons maintenant à prendre le temps d'aller écouter les six nouveaux épisodes disponibles qui sont disponibles sur le site de la Chaire. [Balados Archive – Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées \(maltraitecedesaines.com\)](https://maltraitecedesaines.com/balados)



Projet RAMAPA

L'équipe de chercheurs a prolongé la période de recrutement concernant la recherche « Reconnaître et Agir en Maltraitance en contexte de Proche Aidance (RAMAPA) ». Pour en connaître davantage sur le projet, cliquer [ICI](#).

Outils pédagogiques

Il est possible de consulter la fiche synthèse résumant les points saillants du webinaire sur l'Âgisme et l'autoâgisme présenté par Mélanie Couture, Titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées.

Consulter la [Fiche synthèse - Âgisme et autoagisme : prendre conscience des perceptions qui nous nuisent](#)

Source : <https://maltraitecedesaines.com/>

Âgisme : Discrimination en raison de l'âge, par des attitudes hostiles ou négatives, des gestes préjudiciables ou de l'exclusion sociale.

Peut se manifester sous la forme de la violence telle que l'imposition de restriction en raison de l'âge, les préjugés, l'infantilisation, etc. Ainsi que sous la forme de la négligence comme l'indifférence à l'égard des pratiques ou des propos âgistes lorsque l'on en est témoin.

Source : Terminologie sur la maltraitance envers les personnes âgées

Le 15 juin,
Journée mondiale de lutte contre
la maltraitance des personnes âgées

LA MALTRAITANCE envers les personnes âgées

C'est tolérance zéro!
N'hésitez pas à en parler et à agir

**LIGNE AIDE MALTRAITANCE
ADULTES AÎNÉS
1 888 489-2287**

7 JOURS SUR 7 DE 8 H À 20 H
CONFIDENTIEL ET GRATUIT



Votre
gouvernement

Québec

Le déploiement des Ambassadeurs de la bienveillance se déroulera en CHSLD et en Maison des Aînés dans le cadre des activités entourant la journée mondiale de lutte contre la maltraitance. Chacun des milieux a identifié des personnes qui soutiendront au quotidien la promotion de la bienveillance auprès des résidents, des proches et du personnel.

Dans la prochaine parution du bulletin, vous pourrez en apprendre davantage sur ce déploiement.

La promotion de la bienveillance c'est la responsabilité de tous !



RESPONSABLE :

Kathleen Gagnon

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance
envers les personnes âgées

Équipe coordination maltraitance, CISSS des Laurentides

DATE DE PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : 15 novembre 2024

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 1^{er} octobre 2024

Vous souhaitez faire connaître une activité ou un évènement ?

Vous désirez faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bienveillance ?

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?

Faites-les parvenir à l'adresse suivante : maltraitance.cissslau@ssss.gouv.qc.ca